

## Proposition contrat d'entretien

● **Choisissez le contrat qui vous correspond:**

	CONTRAT VISITE	CONTRAT PRIVILEGE
Visite annuelle comprenant :		
● Nettoyage de la chambre de combustion	✓	✓
● Nettoyage de l'extraction de fumées	✓	✓
● Nettoyage du ventilateur d'air chaud	✓	✓
● Nettoyage du creuset à pellet et du tiroir à cendre	✓	✓
● Ramonage du conduit de raccordement et du conduit de fumées	✓	✓
● Vérification des organes de régulation	✓	✓
● Graissage de l'axe de la vis sans fin si nécessaire	✓	✓
● Contrôle et essai de fonctionnement	✓	✓
● Contrôle de la bougie d'allumage	✓	✓
● la vérification et le réglage des organes de régulation	✓	✓
● Dans le cas où une pièce doit être remplacée, elle fait l'objet d'une facturation complémentaire	✓	✓
● En cas de réparation importante, un devis vous est adressé	✓	✓
● En cas de mauvaise utilisation du matériel entretenu par nous selon le contrat, les dégâts causés ne sauraient être inclus dans le contrat	✓	✓
● 2 interventions en dépannage sur appel du souscripteur Main d'œuvre et déplacement compris (Au-delà une facture sera établie à chaque passage de notre technicien)		✓

[TARIF 2022 Poêle et chaudière bois](#)

Pour consulter nos tarifs, vous pouvez vous rendre dans nos différentes agences ou nous contacter par mail / téléphone (voir sur notre site rubrique "CONTACT")  
[www.fcc-entreprises.fr/contact](http://www.fcc-entreprises.fr/contact)

Le détartrage, ramonage et débistrage de la fumisterie ne sont pas inclus dans la visite annuelle

(2) Chaudière à condensation soumise à la TVA de 5,5%

Nos conditions générales de ventes sont affichées à l'accueil de nos différentes agences (dont forfaits déplacements)